



B

Union des Syndicats de l'Équipement
30, passage de l'Arche
92055 LA DEFENSE Cedex
tél. 01.40.81.24.00 fax : 01.40.81.24.05
courriel : cfdt.syndicat@i-carre.net
internet : www.ufe-cfdt.org

Compte-rendu de la CAP

Secrétaires administratifs de l'Équipement

18 et 19 juin 2008

La CAP est présidée par Paul ANDRÉ, adjoint du chargé de la sous-direction des personnels administratifs, maritimes et des transports terrestres, à la DGPA. La CFDT est désignée comme secrétaire adjoint (tour de rôle entre les organisations syndicales).

Déclaration des élus CFDT

Lors de la CAP de mars 2008, nous citons dans notre déclaration : « les préfets imaginent déjà intégrer tous les services déconcentrés des différents ministères, au sein d'une administration territoriale de l'État ».

Depuis le 11 juin 2008, date du dernier conseil de modernisation des politiques publiques (RGPP) nous sommes fixés. Le nouvel État territorial se dessine pour les services déconcentrés sous l'autorité des préfets de région ou de département. Au sein du MEEDDAT, la réforme des services centraux s'achève sans plus de lisibilité pour les agents.

Cette frénésie de réformes, de mutualisation, de rationalisation, de réorientation, de refondation, accentue la morosité et la perturbation de l'ensemble du personnel de toutes catégories.

Dans tous ces bouleversements, que vont devenir les SAE ou plutôt les SA puisqu'il n'y a plus d'Équipement ? Pour beaucoup le moral ne remontera pas à la lecture des circulaires relatives aux régimes indemnitaires 2008. Le complément indemnitaire de fin d'année 2007 et les NBI géographiques ont été intégrés à la dotation 2008, ce qui entérine les inégalités dénoncées à la CAP de novembre 2007.

Au sein de notre propre ministère nous vivons déjà ces injustices indemnitaires, qu'en sera-t-il demain dans des directions aux origines multiples et aux acquis sociaux disparates ?

Face à ces inégalités entretenues, nous exigeons l'ouverture d'un chantier indemnitaire avant le vote du budget et plus globalement une réforme statutaire des SA.

A commencer par l'accès à notre corps : nous dénonçons toujours le faible taux de promotion au grade de SA alors que nombre d'agents exercent des fonctions de catégorie B reconnues. De même peu de SA ont la possibilité d'accéder aux corps des attachés.

Au MINEFI, dans le cadre de l'accompagnement social de la réorganisation du ministère, le ministre Woerth a acté : promotions de C en B à plus 65 % sur 3 ans soit 4 950 postes sur 3 ans, un examen professionnel de B en A dès 2009 ainsi que les promotions de B en A portées à 65 % soit 1 650 postes sur 3 ans

Depuis des années nos demandes sont reconduites à chaque CAP. L'administration ne nous entend pas !

Y a-t-il un réel dialogue social dans notre ministère ?

Liste d'aptitude à secrétaire administratif de classe normale de l'Équipement

	2003	2004 (SD)	2004 (AC)	2005 ex SD	2005 ex AC	2006	2007	2008
Promouvables	15 253	9 278	673	9 590	714	9 032	12 684	12 375
Proposés	367	347	36	377	60	385	388	375
Classés MIGT	101	113	-	106	-	76	72	77
Postes	26 +15 (LC) + 2 (2002)	37+13 (LC) + 3 (2003)	10+5	30	5	17 + 4 (LC)	30	36

Les critères statutaires sont :

- être fonctionnaire de catégorie C ;
- justifier d'au moins de 9 ans de services publics effectifs au 31 décembre 2008.

Les critères retenus par la CAP sont :

- être proposé par son chef de service et classé par la MIGT ;
- justifier de fonction d'un niveau de responsabilité ou de technicité correspondant à la catégorie B ;
- être AAP1 ou AAP2 ;
- avoir au moins 45 ans au 1^{er} janvier de l'année de promotion.

MIGT 1

Denis DELEMERDDE 59
Irène MARTIN.....DIR Nord
Louisa BIGLIETTODDE 60

MIGT 2

Evelyne BROQUINDIR IF
Ève TATARENKO.....CG 95
Michèle MANGATAL.....DDEA 78

MIGT 3 et 4

Jocelyne CHATELAIN.....DDEA 41
Roland BOURGEOIS.....DDE 76
Jean-Claude LEMARIE.....DDE 50

MIGT 5

Marie Thérèse KERMARECDDE 29
Catherine HOCDEDDE 53
Martine MAINDRONDDE 85
Laurence CONAN.....DIREN P. Loire

MIGT 6

Danielle GOIGOUX.....DDE 16
Bernadette ALBERTDDE 33

MIGT 7

Nadine MORA.....DDE 82
Suzanne VILALDACH.....DDE 31

MIGT 8

Josette CLAUDEZDDE 88
Jean-Louis PROUXDDE 54
Martine LAPERCHE.....DDE 51

MIGT 9

Florence BERNARDDDE 21
Martine OTTDDE 25

MIGT 10

Marie-Josette GRANGER.....DDE 01
Michel MARQUETDDE 63
Sylvie DUMARTY.....DRE RA
Evelyne KROENER-MAILLOT.....Parc Vanoise

MIGT 11

Colette FILIPPIDDE 13
Hélène GARENNE.....DIR Med
Emile LARTISIENDDE 11
Eliane FUNELDDE 83

MIGT 12

Gayet LEMOINEDDE 973

DETACHE

Monique SPIRIDOMOSMGET

Administration Centrale

Christian GIRARD.....ENPC
Nelly MALAGUARNERADGPA
Marie-Louise THOSDGHUC

Permanents syndicaux

Americo RINALDOFO

Mutations au 1/09/2008, sauf précisions contraires

Mutations des SA classe exceptionnelle

Nom	Service d'origine	Service d'accueil
Bernadette DUBREUIL	CETE Méditerranée	CIFP Aix
Françoise PAYRE	DIR Sud-Ouest	DIREN Midi-Pyrénées
Isabelle ALBERO	DDE 36	DDE 32
Élisabeth CORDELIER	CG 24	DIR Ouest
Brigitte THAUVIN	DDE 45	CIFP Tours date à l'étude
Christine NOTTEAU	DDE 59	DRE Nord-Pas de Calais
Nadine BROCHERIEUX	DDE 86	DDE 61
Dominique KASPAR	DDE 62	DDE 62
Martine PARRAIN	DIREN Auvergne	DRE Auvergne
Anne FOURNET-FAYARD	DDE 63	DRE Auvergne
Raphaël FROISSART	CETE Sud-Ouest	DDE 65
Myriam JACOB	DDE 64	DDE 65 au 1/12/08
Irène PATAUD	SN Strasbourg	DDE 67
Isabelle LALLOZ	DDE 70	DIR Est
Jean-Marc LUTTON	SG	DGMT/DAM
Isabelle MAGNIER	DDE 83	DGPA
Josiane CHAPPOND	CIFP Paris	DDE 84
Yannick LE DEUN	DNP Environnement	DDE 86
Nathalie LHERMITE	DGMT	DGMT
Hugues MARSAN	DDEA 95	DRE Ile de France
Marie-Paule VALENCE	CETE Sud-Ouest	DDE 972
Catherine EVEN	DDE 81	DDE 972
Régine BARATINY	AC Environnement	DDE 972
Françoise AUBINEAU	DDE 973	DDE 973
Gilles PATOIS	DDE 25	DE 976

A l'étude

Jean-Marc RUL	DDE 67	DIREN Alsace
---------------------	--------------	--------------

Mutations des SA classe normale et supérieure

Nom	Service d'origine	Service d'accueil
Marianne BAILLEUX	DDE 69	DDE 01
Sylvie TARTAVEL-JEANOT	CG 73	DDE 01
Frédéric BORGETTO	DDE 13	DDE 04
Catherine MECHARD	DT	DDE 06
Estelle LE ROUX	DDE 13	DDE 06
Nathalie MEYERE	DRE Rhône-Alpes	DDE 13
Marie-France RIBE	SSBA Sud Est	DDE 13
Emmanuelle REISCH	DDE 04	DDE 13 au 1/01/09
Michel ATTALI	CETE Méditerranée	DDE 13
Yves DOUCET	DIREN PACA	DDE 13
Alexis PEARCE	ITMOT 93	DRE PACA
Adrienne FASSI	DDE 73	DRE PACA
Bruno BOUSQUET	DGPA	DIREN PACA
Sébastien CARALP	DGR	DIR Méditerranée
Christophe LE GALLO	DDEA 95	DDE 14
Fabrice VIGNERON	SN Nord Est	DDE 14
Laurence KERDREUX	DDE 27	DRE Basse-Normandie
Pascale BONNAUD	DDE 974	DRE Poitou Charente
Monique BERJAT	DDE 36	DDEA 18 au 1/12/08
Isabelle AMET	DDE 70	DIREN Corse
Isabelle COLLIN	DDE 52	DDE 21 au 1/01/09
Nicole CORGNAC	DIR Centre-Ouest	DDE 24
Caroline ROUX	DDE 87	DDE 24
Valérie LEDOUX	DDE 89	DDE 26
Christophe BOUDOT	DIR Méditerranée	DDE 26
Remi GONDRAN	LCPC	DDE 31
Sophie PERSONNIC	DIREN Midi-pyrénées	DRE Midi-pyrénées
Cécile HAYS	DIR Atlantique	DRE Aquitaine
Françoise LESSOILE	DDE 65	DRE Languedoc Roussillon

Mutations des SA classe normale et supérieure (suite)

Julien MENIOT	DDEA 95.....	DIR Ouest	
Laure MARTINEZ	DDE 40	DDE 40	
Hade SAID EL.....	DDE 976	DDE 40	
Virginie ALLIOUX.....	DDE 85	DDE 40	
Chloé LERAT	DDEA 41.....	DDE 44	au 1/01/09
Christine PATTE	CETE Ouest	DDE 44	
Benoît BARON.....	DDE 92	DDE 44	
Patricia HURBAN.....	DRE Haute Normandie.....	DRAM Nantes	
Laurent RENIE.....	DDE 27	DRAM Nantes	
Virginie CONTEMORI	DDEA 41.....	DDE 45	
Christian LAPOUGE	SN Toulouse.....	DDEA 46	
David VAIRON.....	DDE 69	DDEA 46	au 1/01/09
Virgile BOUILLON.....	DDE 44	DDE 49	au 1/10/08
Gersende TAILLANDIER.....	DDE 59	DDE 54	
Patricia ENSMINGER	CIRA	DDE 57	au 1/07/08
Christine BARRAS.....	DRE Nord Pas de Calais	DDE 59	
Stéphane LOOSVELDT	DDE 62	DDE 59	
Carole BRUNELLE	DDE 59	DRE Nord Pas de Calais	
Lucie TAILLEZ	DIR Nord.....	CETE Nord Picardie	au 15/12/08
Roxane SWAERTVAEGER.....	DDE 59	SN Nord Pas de Calais	au 1/01/09
Jacqueline SANGUY.....	DDE 50	DDE 61	
Thierry LEPAGE	DRE Poitou Charente	DDE 61	au 1/01/09
Arnaud AGACHE	DIR Nord.....	DDE 62	au 15/12/08
Béatrice WARGNIER.....	DDE 59	DDE 62	
Odile MOLLE	CETE Lyon	DDE 63	
Gaëlle DAGORN.....	DIRIF	DIREN Auvergne	au 01/01/09
Audrey JAILLON	CIRA Lyon	DDE 69	
Isabelle DI-MAURO	DRE Rhône Alpes.....	DRE Rhône Alpes	
Dorothee JOUSSE	DDE 01	ENTPE	
Jocelyne JOACHIM.....	DIR Centre Est	CETE Lyon	
Claire AUCOURT.....	DDE 69	SN Rhône Saône	
Hubert RAULT	DIR Centre Est	DDE 71	
Zohra BENZAGHOU.....	DDE 56	CIFP Macon	
Axel RIETSCH	ITMO 13	DDE 74	
Monique LAPIERRE	DDE 06	DDE 74	
Xavier WAECHTER.....	AC Environnement	AC Environnement	
Luc NGUYEN-QUY.....	DGMT	DEEE environnement	
Sylvie ROHAN	AC Environnement	Cabinet Transport	
Marielle NAESSANY.....	DGHUC	DULE 75	
Olivier CHADAL	DRE IDF	SN 75	
Véronique DASSONVAL.....	CETE NC	DDE 76	
Marie-Pierre HARNAY	DDE 76	DRE Hte Normandie	
Myriam LEFEBRE HABBAR	DRE Hte Normandie	CIFP Rouen	
Nathalie MALIAR	AC Environnement	DDEA 78	
Sylvie MABIT	DDEA 78.....	DIR IF	
Michèle MONTEIL	DDEA 78.....	DIR IF	
Delphine JACOUD.....	DDE 74	DDE 84	
Anne COURTINAT	DGUHC	DDE 84	
Marie-Annick BOULINEAU.....	DIR Ouest.....	DDAM 85	
Christophe BLANCHON	CETE Normandie Centre.....	DIR Centre-Ouest	
Corinne GROSJEAN	DDE 88	SN Nord Est	
Jean-Claude PROTHIN	DDE 25	DDEA 90	
Charles LACOSTE	DDE 93	SG DAEI	
Nadine GERME	DDE 92	SG DAEI	
Catherine ARDIOT.....	Service Défense Sécurité	DGPA	
Anne-Marie GROUHEL	AC Environnement	DGPA	
Pierre VIALLEFONT	DGPA.....	DGPA	
Valérie RAPITEAU.....	ENIM.....	DGPA	
Nathalie ZAMY.....	DGMT	DSCR	
Michel AZOULAY.....	DDE 92	CGPC	au 1/01/09
Adrien DAMBRUN	Service Défense Sécurité	CGPC	
Véronique GERARD-VIVIER.....	DGPA.....	CGPC	
Mouloud OUKIL	Ministère Intérieur.....	CGCP MILOS	
Judith VARASE.....	DDE 93	DGUHC	

Mutations des SA classe normale et supérieure (suite)

Lionel BREMAND	AC Environnement	SETRA
Josette LE BAS.....	DDEA 95.....	SN Seine
Laurence DESREUMAUX	DULE 75	DDE 93
Nathalie DE GRAEVE.....	DDE 77	DDE 94
Jocelyne ALIN.....	DIR IF	DDE 94
Marie-Hélène RODDE	DDE 92	DDE 95
Catriona FORET	DDEA 78.....	SN Seine
Maïté LEOST	DDEA 78.....	DDE 971
Gilbert JARON	CETE Méditerranée.....	DDE 974
Jacques BARBIER	DDE 974	DDE 974
Yvette PLOUSEY.....	DRE Franche-Comté.....	DDE 974

Mutations des SA classe normale et supérieure à l'étude

Laurence PICHELIN	Service Défense Sécurité	DGPA
-------------------------	--------------------------------	------

Détachements

Il y a déjà eu 21 entrées dans le corps des SAE à la CAP de mars, plus des entrées « sauvages » (une dizaine) dans les cabinets ministériels et les services, essentiellement d'agents de France Télécom, ce qui bloque les détachements entrants des autres corps de l'Équipement (CTT-Contrôleurs des Transports Terrestres, CAM-Contrôleurs des Affaires Maritimes ou IPCSR-Inspecteurs du Permis de Conduire et de la Sécurité Routière) pour l'instant. Une ouverture sera possible au 2^{ème} semestre 2008, selon l'évolution des effectifs du corps. Nous dénonçons ce défaut de gestion qui pénalise l'accueil des agents de notre ministère dans le corps des SAE.

Intégration d'agents détachés

Les agents détachés dans le corps des SAE peuvent demander leur intégration après une année.

Nom	origine	date d'effet	service d'accueil	grade
Nadine BELLE	IPCSR en DDE 35	08/05/2008	DDE 35	CN
Philippe BIERMAN	IPCSR en DDE 51	01/09/2008	DDE 51	CS
Soizic CROLAIS	CAM au SN Seine	01/07/2008	SN Seine	CN
Françoise EVAÏN	rédacteur à La Madeleine (59)	01/07/2008	DRE Bretagne	CE
Isabelle GEORGES	ministère de l'Intérieur	01/07/2008	DRE Champ.-Ard.	CN
Vanessa RHINO	SASU CN, min. Éducation nationale	01/09/2008	DGPA	CN
Marie-Josée SCHALL	rédacteur, comm. urb. Strasbourg	01/08/2008	PN Guadeloupe	CN
Hugues VILLÉ	CTT, DRE Champagne-Ardenne	01/07/2008	DDE 51	CN
Joël CROLBOIS	France Télécom	01/09/2008	DDE 55	CS
Patrick HACQUIN	France Télécom	01/09/2008	DDE 55	CS
Virginie SAIDANI	France Télécom	15/06/2008	DREIF	CN
Marie-Thérèse THOMAS	France Télécom	01/09/2008	DDE 33	CS
Françoise VOISIN	France Télécom	17/10/2008	Cab. Log. Ville	CE
Jocelyne WARLOT	France Télécom	01/09/2008	DDE 55	CS

Titularisation de travailleurs handicapés

Nom	Service	date de titularisation
Fatiha EL MORABITIHA	DDE 60	01/07/2008
Xavier BOUQUOT	DDE 77	01/07/2008

Reclassement professionnel

Nom	Ancien grade	Intégration	service d'accueil	date d'effet
Gaëtan SECHET	IPCSR 3 [°] CI	SA CN	DDE 37	12/06/2008

Régime indemnitaire 2008 : information sur les circulaires DGPA des 3 et 5 juin 2008

Le complément indemnitaire exceptionnel de fin 2007 a été intégré dans la dotation 2008. Ce montant est inchangé pour l'attribution des primes 2008, pour :

- l'administration centrale,
- la région Ile de France,
- les régions déjà dotées de l'ex-NBI géographique [Alsace, Lorraine, Champagne-Ardenne, Franche-Comté, Picardie, Nord-Pas de Calais, Haute-Normandie et Basse-Normandie].

Pour les agents des services déconcentrés des autres régions, une prime de 200 € leur a été attribuée.
 Pour tous les agents, la part relative à l'ex-NBI et la prime de 200 € ne sont pas soumises à modulation.
 La modulation individuelle pour les SAE affectés en services déconcentrés est de 0,90 à 1,10 (Ile de France et province) et de 0,80 à 1,20 pour l'administration centrale.

SAE en administration centrale	2007	Complément 2007	Part fixe ex-NBI	Total 2007 = dotation 2008
SA classe normale <éch 6	4 665	+ 250	810	5 725 €
SA classe normale >éch 6	5 215	+ 780	810	6 805 €
SA classe supérieure	6 315	+ 560	810	7 685 €
SA classe exceptionnelle	6 815	+ 1 200	810	8 825 €

SAE en Ile de France	2007	Complément 2007	Part fixe ex-NBI	Total 2007 = dotation 2008
SA classe normale <éch 6	4 100	+ 250	810	4 350 €
SA classe normale >éch 6	4 100	+ 900	810	5 000 €
SA classe supérieure	4 585	+ 900	810	5 485 €
SA classe exceptionnelle	4 950	+ 900	810	5 850 €

SAE en régions déjà dotées de l'ex-NBI géographique	2007	Complément 2007	Part fixe ex-NBI	Total 2007 = dotation 2008
SA classe normale	3 830	+ 100	810	4 740 €
SA classe supérieure	4 315	+ 100	810	5 225 €
SA classe exceptionnelle	4 680	+ 100	810	5 590 €

SAE des autres régions	2007	Complément 2007	Part fixe ex-NBI	Total 2007	Part fixe 2008	dotation 2008
SA classe normale	3 830	+ 100	0	3 930	+ 200	4 130 €
SA classe supérieure	4 315	+ 100	0	4 415	+ 200	4 615 €
SA classe exceptionnelle	4 680	+ 100	0	4 780	+ 200	4 980 €

Ces autres régions sont : Aquitaine, Auvergne, Bourgogne, Bretagne, Centre, Corse, Languedoc-Roussillon, Limousin, Midi-Pyrénées, Pays-de-la-Loire, Poitou-Charentes, Provence-Alpes-Côte-d'Azur, Rhône-Alpes et Outre-mer.

2008 : année blanche pour de nombreux agents !

Et après : 2009-2011

- poursuite de l'augmentation de la prime de 200 € non modulable pour rattraper en 4 ans la part de l'ex-NBI géographique attribuée aux autres SAE ; la CFDT a porté ce dossier depuis de nombreuses années ;
- annonce de la DGPA pour aligner le régime indemnitaire « Équipement » sur celui plus favorable de l'Agriculture.

Réponses de l'administration aux représentants du personnel

Régime indemnitaire

Le rattrapage indemnitaire avec le ministère de l'Agriculture est un objectif du ministre, dans le cadre des fusions des DDE et des DDAF ; c'est « réaliste et atteignable » ! Bien entendu, cela prendra plusieurs années. Avec le ministère des Finances, on est sur une autre planète ! et pourtant, la fusion des DRE et des DIREN avec les DRIRE, dont les agents touchent ce régime indemnitaire bien supérieur au nôtre, sera effective dès 2009 pour certaines régions. Il y aura certainement des fusions de corps, au moins pour les administratifs que l'on retrouve dans chacun des ministères concernés.

Commentaire CFDT Nous exigeons un rattrapage « par le haut » très rapidement : que tous les secrétaires administratifs du MEEDDAT, qu'ils travaillent en province ou en Île-de-France, dans une DDEA, une DREAL, un CETE ou un service de l'administration centrale, bénéficient des mêmes primes et des mêmes avancements !

Statut et carrière

Le chantier de la réforme de la catégorie B est ouvert, car les SA sont « coincés » entre ce qui a déjà été fait pour les personnels des catégories C et A. Le « livre blanc de la fonction publique » affiche une volonté de travailler par métiers, mais on ne sait pas par quel bout ce sera pris. Quant à l'accès des SA au corps des attachés, la baisse du nombre de recrutements par la voie des IRA provoque la baisse des promotions par liste d'aptitude et examen professionnel.

Commentaire CFDT Nous revendiquons, toujours et encore, un corps à 2 niveaux de grades, avec une répartition égale des effectifs entre ces 2 niveaux ; la possibilité pour tous d'atteindre le sommet indiciaire du corps, et une réelle opportunité d'accéder au corps des attachés, dans une proportion décente !

Climat et réorganisation

Tout le monde souffre de cette RGPP présentée comme un exercice d'équilibre budgétaire plutôt qu'une volonté de définir le service public. Depuis le 13 juin, on a, enfin, un document stratégique, mais il y a toujours un climat de chantier dans notre ministère. Nous avons l'impression d'être dans un bobsleigh : ça a démarré doucement, mais la vitesse augmente, la pente accélère, il y en a bien derrière qui essaient de freiner mais on ne va pas facilement où on veut avec des patins ! C'est impressionnant, on se demande s'il y aura une fin.

Voici déjà les éléments qui concernent la gestion du corps des SA : la direction des ressources humaines, qui va remplacer la DGPA, comprendra en particulier une approche centrée sur la carrière individuelle des agents, et une sous-direction qui aura en charge l'ensemble des personnels de catégorie B et C, toutes filières confondues (sauf maritime). Cela ouvrira la possibilité d'harmoniser certaines pratiques de gestion, par exemples entre les SA et les TSE.

Commentaire CFDT Nous avons toujours dénoncé l'aspect « comptable » de la RGPP, qui prétend utiliser la gestion des personnels comme variable d'ajustement budgétaire. Le projet stratégique du ministère est disponible ici : http://cfdt-ufe.syndicat.i2/dossiers/medad/doc08/projet_strategique_meeddat.pdf.

Nous constatons de nouveau que la hiérarchie du ministère est aussi désemparée que les agents « de base » quant à l'avenir de la fonction publique, personne ne sait où l'on va.

M. Saffroy aura désormais autorité sur la gestion des techniciens, des contrôleurs des TPE, des contrôleurs des transports terrestres, des IPCSR... et des SA ! nous espérons que cette autorité commune facilitera en particulier les mutations sur les postes offerts à l'ensemble de ces corps, sans blocage administratif préjudiciable aux agents et aux services, dans une perspective « gagnant-gagnant ». Par ailleurs, nous regrettons que les personnels des affaires maritimes soient une nouvelle fois écartés de la gestion commune avec les corps de même catégorie.

Élections du CTPM (comité technique paritaire ministériel) le 26 juin 2008.

Que vous soyez en poste en administration centrale ou dans un service déconcentré, dans une école ou un établissement public voter pour la CFDT, c'est voter pour vous et pour les valeurs que nous partageons !

Nos représentants au CTPM s'engagent notamment à

- représenter les personnels dans leur diversité
- défendre les intérêts collectifs dont ceux influant sur les situations individuelles
- participer activement aux débats, et assurer leur transparence,
- agir pour améliorer les conditions de travail et la politique sociale.

Plus vous serez nombreux à voter CFDT, plus vos représentants CFDT auront du poids pour débattre et faire valoir vos intérêts.

*Sachez que les élues sont d'autant plus efficaces
quand elles disposent d'éléments avant la CAP !*

La prochaine CAP aura lieu les 5 et 6 novembre 2008 :
mutations et recours sur la notation 2006

Christiane CAILLE-ROUCOUX .. DIR Centre Est	04.69.16.62.04	
Marie-Paule HARDY	DDE 61	02.33.32.51.56
Isabelle ROUSSEAU	DDE 69	04.78.62.52.73
Brigitte WARION	DDEA 95	01.34.25.26.85